

Déclaration de Divulgence des Risques liés au Trading CFD et Forex à Effet de Levier

En vigueur à compter du 14.03.2025

Admiral Markets AS, une société constituée en Estonie sous le code de registre 10932555 et dont le siège social est sis Maakri 19/1, 10145 Tallinn, Estonie (« **nous** », « **notre** » ou « **nos** »), est une entreprise d'investissement autorisée et réglementée par l'Autorité Estonienne de Surveillance et de Résolution Financière (*Finantsinspektsioon*) sous la licence n° 4.1-1/46.

La présente Déclaration de Divulgence des Risques liés au Trading CFD et Forex à Effet de Levier (la « **Déclaration** ») est fournie conformément aux exigences de la législation applicable de l'Union européenne (« **UE** »), y compris la Directive 2014/65/UE (« **MiFID II** »), le Règlement (UE) 600/2014 (« **MiFIR** »), ainsi que la Loi estonienne sur le marché des valeurs mobilières (*Väärtpaberituru seadus*) (« **SMA** ») et d'autres législations pertinentes de la République d'Estonie, qui transposent la législation de l'UE sur les services financiers en droit estonien (collectivement, les « **Réglementations Applicables** »).

Le but de cette Déclaration est de fournir aux clients (« **vous** » ou « **votre** ») un aperçu général des principaux risques associés à la négociation de Contrats pour la Différence (« **CFD** ») et de Forex (« **Forex** »). Les risques décrits dans la présente Déclaration sont indicatifs et non exhaustifs, et cette Déclaration doit être lue conjointement avec les autres documents juridiques et informatifs mis à votre disposition, y compris nos Conditions Générales.

La présente Déclaration a pour but de servir de guide général pour vous aider à comprendre la nature des risques potentiels encourus. Vous devez vous assurer que toute décision de trader des CFDs ou du Forex avec nous est prise en connaissance de cause et que vous êtes satisfait(e) des informations mises à votre disposition. Si vous n'êtes pas certain(e) d'une partie de cette Déclaration ou si vous ne comprenez pas entièrement les informations présentées, nous vous encourageons vivement à solliciter des conseils financiers ou juridiques indépendants.

L'examen de cette Déclaration ne vous oblige pas à vous engager dans une quelconque activité d'investissement. Cependant, son contenu est destiné aux personnes qui envisagent de négocier avec nous.

Cette Déclaration est sujette à des mises à jour périodiques. La version la plus récente est toujours disponible sur notre site web à l'adresse:

<https://admiralmarkets.com/fr/commencez-a-trader/documents>. Nous vous encourageons à consulter régulièrement cette Déclaration sur notre site web afin de

rester informé de toute modification substantielle.

Des politiques supplémentaires relatives aux services d'investissement et services auxiliaires que nous fournissons sont disponibles sur notre site web à l'adresse :

<https://admiralmarkets.com/fr/commencez-a-trader/documents>

Dans le cadre de nos obligations en vertu des Réglementations Applicables, nous effectuons une évaluation de l'adéquation afin de déterminer si le service d'investissement ou l'instrument financier que nous offrons est approprié pour notre client, en fonction de ses connaissances et de son expérience. Veuillez noter, cependant, qu'une telle évaluation ne constitue pas un conseil en investissement personnel.

Veuillez lire attentivement les informations suivantes avant de vous engager dans toute activité de trading avec nous. Le trading de CFDs et du Forex implique un niveau de risque élevé et ne convient pas à tous les investisseurs. Vous pouvez subir des pertes substantielles – potentiellement jusqu'à la totalité des fonds disponibles sur votre compte de trading si vous êtes catégorisé comme un client de détail, et potentiellement au-delà de ce montant si vous êtes catégorisé comme un client professionnel. Vous devez savoir que les clients de détail bénéficient d'une protection contre le solde négatif du compte, ce qui garantit que, en tant que client de détail, vous ne pouvez pas subir de pertes dépassant le total des fonds disponibles sur votre compte de trading. Veuillez noter que la protection contre le solde négatif du compte ne s'applique pas aux clients catégorisés comme clients professionnels. En conséquence, les clients professionnels peuvent subir des pertes qui dépassent la valeur totale de leurs comptes et seront redevables de tout déficit en résultant.

- Avant de trader des CFD et du Forex, vous devez être pleinement conscient des risques encourus. Ces types d'instruments sont associés à un degré élevé d'effet de levier, ce qui signifie que le niveau de risque est significativement supérieur à celui de nombreux autres instruments financiers. L'effet de levier (également appelé trading sur marge) peut fonctionner aussi bien en votre faveur qu'à votre encontre. Bien qu'il ait le potentiel d'amplifier les gains, il peut également entraîner des pertes substantielles, y compris la perte de la totalité de votre capital investi.
- Le trading sur marge implique un niveau de risque élevé et ne convient pas à tous les investisseurs. En raison de la rapidité avec laquelle les profits et les pertes peuvent se matérialiser, vous devez surveiller attentivement vos positions ouvertes à tout moment, car un manquement à cette obligation peut entraîner des pertes inattendues. Avant de vous engager dans toute activité de trading, vous devez examiner attentivement vos objectifs d'investissement, votre expérience financière et votre tolérance au risque.
- Nous opérons sur une base « **exécution seulement** ». Cela signifie qu'aucun conseil ou recommandation personnelle concernant votre activité de négociation

ne vous sera fourni.

- Les performances passées des instruments financiers ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Vous ne devriez pas fonder vos décisions d'investissement uniquement sur les rendements historiques ou le comportement passé de l'instrument financier négocié.
- Vous devez tenir compte de toutes les commissions, frais et obligations fiscales qui pourraient vous être applicables personnellement en raison de l'investissement ou de la négociation avec nous.
- Vous devez être conscient que toute obligation fiscale découlant des profits générés par les activités de négociation relève de votre seule responsabilité. Nous ne fournissons pas de conseils fiscaux.
- Il existe toujours une corrélation entre des rendements potentiels élevés et un risque élevé. Tout type d'activité de marché ou de trading spéculative offrant la possibilité de rendements exceptionnellement élevés comporte également un niveau de risque élevé. Seuls les fonds de capitaux à risque – c'est-à-dire les fonds que vous pouvez vous permettre de perdre sans affecter négativement votre position financière ou votre stabilité personnelle ou institutionnelle (« **Fonds de Capital Risque** ») – devraient être mis en jeu. Les personnes qui ne disposent pas de tels fonds ne devraient pas s'engager dans le trading de CFDs ou du Forex.
- Différents instruments financiers comportent différents niveaux d'exposition au risque. Lorsque vous décidez de négocier de tels instruments, vous devez examiner attentivement les points suivants.

1. Les CFDs en Général

Les CFDs sont des instruments financiers complexes qui restent généralement ouverts jusqu'à ce que le client décide de clôturer une position ouverte existante. En tant que tels, ils n'ont généralement pas de date d'échéance fixe.

Les CFDs peuvent être comparés à des contrats à terme, qui peuvent se rapporter à des indices, des métaux précieux, du pétrole, des matières premières, des cryptomonnaies ou des instruments financiers. Cependant, contrairement à certains contrats à terme qui peuvent permettre une livraison physique, les CFDs ne peuvent être réglés qu'en espèces.

Investir dans les CFDs comporte des risques similaires à ceux associés au trading de contrats à terme, et vous devez vous assurer de bien comprendre ces risques avant de vous engager dans des transactions sur CFDs. Certaines transactions sur CFDs peuvent également impliquer un passif éventuel. Vous devez être conscient des implications de cette situation, comme indiqué dans les sections 3 (*Marchés Étrangers*), 5 (*Transactions à Passif Éventuel*), 18 (*Opérations sur Titres : CFD sur Actions*) et 19 (*Vente à découvert de*

CFDs sur Actions) ci-dessous.

Toutes les transactions sur CFDs sont des contrats pour la différence, ce qui signifie que les clients n'acquièrent aucun droit sur l'actif sous-jacent ni aucun droit connexe, sauf indication explicite dans le contrat CFD. Cela inclut, par exemple, aucun droit de propriété sur les actions de référence, ni aucun droit de vote lié à ces actions.

2. Forex au comptant et CFDs sur Cryptomonnaies, Indices et Matières Premières

Investir dans le Forex au comptant (également appelé Forex spot) et les CFDs sur les cryptomonnaies, les indices, les métaux précieux, le pétrole et d'autres matières premières comporte des risques similaires à l'investissement dans des contrats à terme, et vous devez vous assurer de bien comprendre pleinement ces risques. De telles transactions sur marge peuvent également impliquer un passif éventuel, et vous devez être conscient des implications de cela, comme indiqué dans la section 3 (*Marchés étrangers*) et la section 5 (*Transactions à passif éventuel*) ci-dessous.

Outre les divulgations générales de risques énoncées dans la présente Déclaration, veuillez noter que le trading du Forex au comptant et de CFDs sur les cryptomonnaies, les indices, les métaux précieux, le pétrole et d'autres matières premières est l'une des formes d'investissement les plus risquées disponibles sur les marchés financiers, et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

Étant donné la possibilité de perdre la totalité de votre investissement, la spéculation sur ces marchés ne devrait être entreprise qu'avec des Fonds de Capital Risque.

Vous devez être conscient que nous pouvons, à notre discrétion et généralement en vous en informant préalablement lorsque cela est réalisable, modifier les conditions de trading et les spécifications des CFDs, même si vous détenez déjà des positions ouvertes sur cet instrument. Ces modifications peuvent inclure, sans s'y limiter :

- L'ajustement de la taille des contrats CFD ;
- La modification des tailles de transaction minimales ou maximales par ordre ;
- La mise en œuvre ou la modification des limites d'exposition spécifiques au client ou à l'instrument ; et
- La restriction ou la modification temporaire ou permanente des types d'ordres disponibles ou des modes de trading (par exemple, la désactivation des ordres de vente à découvert, l'autorisation des seuls ordres à cours limité, ou l'application d'un mode de trading « clôture seulement » pour un instrument spécifique dans certaines conditions de marché).

Ces changements peuvent avoir un impact sur votre capacité à gérer les positions ouvertes ou à exécuter votre stratégie de trading prévue. Il est de votre responsabilité de rester informé de ces changements tels que communiqués par nos soins et de gérer vos positions en conséquence.

3. Marchés Étrangers

Trader sur les marchés étrangers implique des risques différents de ceux associés à votre marché domestique. Dans certains cas, ces risques peuvent être plus importants.

Le potentiel de profit ou de perte découlant de transactions sur les marchés étrangers ou impliquant des devises étrangères peut être significativement affecté par les fluctuations des taux de change. Des risques additionnels peuvent découler de changements politiques, réglementaires ou de politique économique dans la juridiction étrangère concernée. De tels développements peuvent modifier substantiellement et de manière permanente les conditions, les modalités, la négociabilité ou la tarification d'une devise étrangère ou d'un instrument financier connexe.

4. Ordres ou Stratégies de Réduction des Risques

Placer certains types d'ordres – tels que les ordres « **stop-loss** » ou « **stop-limit** » – vise à limiter les pertes potentielles. Cependant, ces ordres peuvent ne pas toujours être efficaces, car des conditions de marché défavorables, les gaps – un déplacement soudain des prix causé par divers facteurs tels que des événements économiques, des annonces de marché, des épidémies, ou des périodes où le trading de l'actif sous-jacent est suspendue ou illiquide – ou des limitations technologiques peuvent empêcher leur exécution au niveau souhaité.

Les clients qui choisissent d'utiliser de tels ordres ou stratégies doivent accepter le risque qu'ils ne fonctionnent pas comme prévu et que les pertes puissent dépasser les montants anticipés.

5. Transactions à Passif Éventuel

Le trading du Forex et de CFDs est basé sur des transactions sur marge, ce qui signifie que vous n'êtes tenu de déposer qu'une partie de la valeur du contrat (appelée la marge) plutôt que de payer la valeur totale du contrat à l'avance. Cette structure introduit un passif éventuel, car vos pertes potentielles peuvent dépasser votre investissement initial.

Vous pouvez subir une perte totale de la marge déposée chez nous pour établir ou maintenir une position. Nous réévaluons continuellement vos positions ouvertes tout au long de chaque jour ouvrable, et tout profit ou perte est immédiatement reflété dans votre compte. Une perte peut entraîner un appel de marge, vous obligeant à verser des fonds supplémentaires substantiels dans un court délai pour maintenir vos positions ouvertes.

Nous pouvons, à notre discrétion, réviser les exigences de marge et/ou les seuils de trading notionnels à tout moment, à condition d'en informer préalablement les clients. De tels changements peuvent augmenter le montant de la marge que vous êtes tenu de maintenir. Si vous ne parvenez pas à maintenir une marge suffisante sur votre compte à

tout moment et/ou si vous ne fournissez pas les fonds supplémentaires requis dans le délai imparti, nous pourrions clôturer vos positions ouvertes à perte. Vous pourriez alors être redevable de tout déficit en résultant.

Veillez noter que nous nous réservons le droit de clôturer une ou plusieurs de vos positions ouvertes si vous ne respectez pas les exigences de marge applicables, conformément aux dispositions pertinentes des Réglementations Applicables.

6. Effet de Levier

Bien que les instruments dérivés puissent être utilisés à des fins de gestion des risques, le trading de ces instruments ne convient pas à tous les investisseurs. Le trading du Forex et de CFDs comporte un degré de risque élevé en raison de l'effet de levier.

L'utilisation de l'effet de levier implique que vous n'êtes tenu de déposer qu'une somme relativement faible (marge) pour ouvrir une position de trading avec nous. Cependant, ce faible dépôt peut vous exposer au risque de subir des pertes substantielles, ainsi qu'au potentiel de gains significatifs.

Les transactions à fort effet de levier sont particulièrement sensibles aux mouvements du marché. Un changement relativement faible dans le prix ou la valeur de l'actif sous-jacent ou du facteur de marché peut entraîner une modification disproportionnée de la valeur de votre position.

7. Transactions de Gré à Gré

Lorsque vous tradez des CFDs, vous spéculiez sur les mouvements de prix anticipés d'un actif sous-jacent particulier. Le trading de CFDs avec nous n'a pas lieu sur un lieu de négociation, tel qu'un marché réglementé, un système multilatéral de négociation (MTF) ou un système organisé de négociation (OTF) (collectivement, «**Lieux de Négociation**»). Au lieu de cela, vous concluez un contrat bilatéral directement avec nous concernant le CFD pertinent. En tant que tel, vous tradez sur un marché de gré à gré («**OTC**»), ce qui vous expose à un ensemble distinct de risques non présents lors du trading sur les Lieux de Négociation.

Étant donné que les CFDs de gré à gré (OTC) ne sont pas tradés sur les Lieux de Négociation, toutes les positions que vous ouvrez avec nous doivent également être clôturées par notre intermédiaire. Ces positions ne peuvent pas être transférées ou réglées avec une autre contrepartie. Cela vous expose à des risques spécifiques, notamment l'absence d'un marché secondaire pour la sortie des positions et la dépendance à notre égard pour la tarification et l'exécution. Veillez noter que les prix et les autres conditions de trading sont déterminés par nos soins, conformément aux exigences énoncées dans les Réglementations Applicables.

Les transactions OTC peuvent augmenter le risque de liquidité et introduire d'autres facteurs de risque significatifs. Par exemple, il peut être difficile, voire impossible,

d'évaluer précisément la valeur d'une position résultant d'une transaction hors marché, ou de déterminer l'étendue complète de votre exposition au risque.

Les prix à l'achat et à la vente ne sont pas nécessairement cotés par nos soins. Même lorsque de tels prix sont fournis, nous pouvons rencontrer des difficultés pour établir un prix équitable – en particulier lorsque la bourse ou le marché pertinent pour l'actif sous-jacent est fermé ou suspendu.

Vous êtes exposé au risque de contrepartie, y compris le risque de défaut de notre part. Bien que nous soyons soumis à une réglementation prudentielle et à des exigences de capital en vertu des Réglementations Applicables, y compris l'IFR, il est important de noter que les fonds des clients non détenus sur des comptes ségrégués peuvent être à risque en cas de notre insolvabilité.

Les transactions de gré à gré (OTC) sur CFDs peuvent ne pas être admissibles à la protection en vertu du Régime estonien de protection des investisseurs. En cas d'insolvabilité de notre part, le recouvrement des fonds clients non ségrégués peut être limité ou impossible.

Vous devez savoir que nous pouvons, à notre seule discrétion, cesser d'offrir, retirer de la cote, ou autrement restreindre le trading de tout instrument CFD. Cette décision peut être fondée sur divers facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, des changements dans notre évaluation interne des risques ou des considérations commerciales, un intérêt client ou une liquidité de marché insuffisants pour le CFD ou son actif sous-jacent, l'instrument ne répondant plus à nos critères de cotation internes, ou des développements réglementaires affectant notre capacité ou notre décision d'offrir l'instrument.

8. Prix

Les prix ou les cotations affichés sur nos plateformes de trading (collectivement, la «**Plateforme**») peuvent ne pas nécessairement refléter les prix disponibles sur le marché au sens large. Nous déterminons les prix de clôture utilisés pour les calculs de marge, l'évaluation périodique au prix du marché des positions ouvertes et la clôture de ces positions.

Bien que nous nous efforcions de nous assurer que les prix cotés sur la Plateforme soient raisonnablement alignés sur ceux disponibles sur le marché interbancaire ou d'autres marchés financiers pertinents (le «**Marché de Référence**»), les prix que nous utilisons peuvent différer de ceux accessibles aux banques et autres participants sur le Marché de Référence. Par conséquent, nous conservons une discrétion considérable dans la détermination des exigences de marge et le recouvrement des fonds de marge, ainsi que les spreads acheteur/vendeur (bid/ask) et les frais de maintien overnight (Swaps) applicables à vos positions ouvertes.

Pendant les périodes où le Marché de Référence sous-jacent est fermé (par exemple, en

dehors des heures officielles de négociation boursière, les week-ends ou les jours fériés), les prix que nous cotons sont basés sur notre propre évaluation des conditions du marché et des sources de liquidité disponibles ; ces prix peuvent différer significativement des prix qui étaient disponibles lorsque le Marché de Référence a clôturé pour la dernière fois ou de ceux qui seront disponibles lorsqu'il rouvrira, et peuvent également refléter des écarts plus larges.

Étant donné que les produits CFD sont liés aux actifs sous-jacents, vous devez vous assurer d'être conscient des risques associés à ces marchés sous-jacents. Ceux-ci peuvent inclure, sans s'y limiter, les fluctuations des devises, la volatilité du marché et les gaps de prix. Veuillez noter qu'un ordre stop-loss non garanti n'offre pas une protection absolue contre de tels risques. Il fonctionne en déclenchant un ordre au prix du marché pour clôturer la position au prix le plus proche disponible, ce qui peut différer considérablement du niveau stop, en particulier sur les marchés en évolution rapide ou présentant des gaps.

9. Risque de Week-End

Pendant les week-ends et autres périodes où les marchés financiers sont généralement fermés pour le trading, divers événements, développements ou annonces peuvent survenir et provoquer la réouverture des marchés à des prix significativement différents de ceux auxquels ils ont clôturé.

Veuillez noter que la Plateforme n'est pas disponible pour le placement, la modification ou l'exécution d'ordres pendant les week-ends (à l'exception des CFDs sur cryptomonnaies qui ont également une séance de trading régulière le week-end) ou d'autres périodes de fermeture du marché. En conséquence, vous ne pourrez pas prendre de mesures pour gérer vos positions pendant ces périodes.

Il existe un risque substantiel que les ordres stop-loss laissés pour protéger les positions ouvertes détenues pendant le week-end soient exécutés à des niveaux significativement moins bons que le prix stop spécifié. Cela peut se produire si le marché rouvre à un prix qui dépasse votre niveau de stop. Le maintien de positions pendant le week-end vous expose au risque d'écarts de prix à la réouverture du marché, ce qui peut entraîner des pertes dépassant votre marge disponible.

10. Trading Électronique

Le trading de contrats de gré à gré (OTC) via la Plateforme peut différer du trading sur d'autres systèmes de négociation électronique, ainsi que le trading sur les Lieux de Négociation. Vous devez être conscient que le trading électronique sur la Plateforme implique un certain nombre de risques liés à la technologie.

Vous serez exposé aux risques associés à l'utilisation de systèmes électroniques, y compris la défaillance potentielle ou le dysfonctionnement du matériel et des logiciels, les temps d'arrêt du système et les perturbations de l'infrastructure de communication.

Ces risques peuvent affecter la Plateforme, vos propres systèmes ou la connectivité entre eux – y compris la dépendance à Internet ou à des fournisseurs de services tiers.

De tels problèmes peuvent entraîner des retards, des erreurs dans le placement ou l'exécution des ordres, ou l'incapacité totale d'accéder à la Plateforme. Vous devez être conscient que des perturbations de vos systèmes ou de votre connexion Internet peuvent entraîner une incapacité à accéder à la Plateforme ou à exécuter des transactions comme prévu.

11. Trading Intrajournalier

Le trading intrajournalier en ligne peut vous amener à exécuter un volume élevé de transactions au cours d'une même journée de négociation.

Bien que le trading intrajournalier puisse présenter des opportunités de profit, il augmente également de manière significative les coûts de transaction, l'exposition à la volatilité du marché et le potentiel de pertes substantielles, particulièrement lors de l'utilisation de l'effet de levier.

Le trading intrajournalier exige une compréhension approfondie des instruments financiers négociés, des caractéristiques opérationnelles de la Plateforme et des risques spécifiques associés aux stratégies de trading à haute fréquence et à court terme.

12. Risque d'Échéance et de Liquidité des CFDs Référençant des Contrats à Terme

Certains CFDs que nous proposons peuvent référencer des instruments financiers sous-jacents ayant une date d'échéance fixe, tels que des contrats à terme. À mesure que ces instruments sous-jacents approchent de leur échéance, ou dans certaines conditions de marché, leur liquidité peut se détériorer de manière significative. Dans de tels cas, nous pourrions être contraints de clôturer votre position CFD ouverte avant le dernier jour ou la dernière heure de trading initialement prévus pour ce contrat.

- Si nous n'offrons pas de reconduction automatique pour le CFD spécifique que vous tradez, vous devez savoir que :
- Votre position peut être clôturée prématurément, ce qui peut entraîner des pertes réalisées ou des opportunités de profit manquées ;
- Vous serez seul responsable de l'ouverture de toute nouvelle position dans le prochain contrat disponible si vous souhaitez maintenir une exposition à ce marché ;
- La disponibilité des CFDs référençant un contrat à terme ultérieur est à notre discrétion et n'est pas garantie.

Ces risques peuvent affecter votre capacité à maintenir une exposition ininterrompue à certains marchés et peuvent impacter votre stratégie de trading.

13. Suspensions du Trading

Dans certaines conditions de marché, il peut être difficile, voire impossible, de liquider une position. Cela peut se produire, par exemple, pendant des périodes d'extrême volatilité des prix, où le prix de l'actif sous-jacent augmente ou diminue si fortement au cours d'une seule séance de trading que le trading de l'actif sous-jacent est restreinte ou suspendue par un opérateur de Plateforme de Trading ou un régulateur. Dans de telles circonstances, vous acceptez le risque associé et reconnaissez que vous pouvez être redevable de tout déficit résultant sur votre compte.

Vous devez également savoir que, dans des circonstances spécifiques, nous pourrions être tenus de clôturer des positions conformément aux directives réglementaires ou aux instructions des opérateurs de Plateforme de Trading ou d'autres autorités compétentes. Nous ne sommes pas responsables des pertes subies à la suite de telles clôtures.

14. Commissions

Avant de commencer à trader, vous devez examiner et comprendre toutes les commissions, frais et autres charges dont vous pourriez être redevable. Ceux-ci sont décrits dans le barème des taux, disponible sur notre site Internet.

Outre les coûts de trading standard, vous devez être conscient des autres coûts ou responsabilités potentiels pouvant découler de la détention d'une position. Ceux-ci peuvent inclure, sans s'y limiter : les swaps, les opérations sur titres telles que les émissions de droits, les dividendes, les divisions d'actions, etc. Il vous incombe de vous assurer que vous comprenez toutes les implications financières de toute transaction avant de la réaliser.

15. Risque d'Insolvabilité

En cas de votre insolvabilité ou de votre défaut de paiement, nous pouvons, sans préavis, liquider ou clôturer toutes les positions ouvertes sur votre compte afin d'atténuer les pertes potentielles.

En tant que client de détail, vos fonds sont soumis à des protections spécifiques en vertu des règles applicables en matière de ségrégation des fonds et des actifs des clients. Nous sommes tenus de conserver vos fonds sur des comptes ségrégués, séparés de nos propres fonds, conformément au régime de protection des actifs des clients en vertu des Réglementations Applicables.

Nous ne concluons pas d'accords de transfert de propriété des garanties avec les clients de détail. Cela signifie que vous conservez la propriété de vos fonds et qu'ils ne nous sont pas transférés en tant que nos propres actifs dans le but de garantir une marge ou d'autres obligations.

En cas d'insolvabilité de notre part, tous les fonds des clients correctement ségrégués ne feront pas partie de nos actifs et devraient, en principe, vous être restitués.

Cependant, le recouvrement peut toujours être retardé ou affecté par des procédures administratives ou légales.

Vous devez savoir que, bien que des mécanismes de ségrégation et de protection des investisseurs soient en place, ils n'offrent pas une garantie absolue, et des risques opérationnels ou juridiques peuvent toujours impacter le délai ou la pleine récupération de vos fonds.

16. Risques de Communication

Nous communiquons principalement avec vous par des moyens électroniques, y compris le courrier électronique et les informations publiées sur notre site web. Bien que cela soit généralement efficace, cela présente également certains risques.

Vous devez savoir que des retards, des perturbations ou des pannes dans la communication électronique peuvent survenir. Par exemple, des messages importants peuvent ne pas être livrés, être filtrés comme pourriel, ou ne pas être examinés par vous en temps opportun. En conséquence, vous pourriez manquer des mises à jour critiques relatives à votre compte de trading, y compris des appels de marge, des confirmations de transactions ou des modifications de politique.

Il existe également un risque d'accès non autorisé à votre compte de trading si vos identifiants de connexion ne sont pas suffisamment protégés. Si un tiers obtient un accès en raison d'une sécurité côté client compromise (par exemple, des mots de passe faibles ou des identifiants de connexion partagés), votre compte pourrait être sujet à une activité non autorisée, y compris le placement ou la clôture de transactions, ce qui peut entraîner une perte financière.

Bien que nous mettions en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger nos systèmes, les risques associés à la communication électronique et à l'accès au compte ne peuvent être complètement éliminés. Vous devez prendre toutes les précautions raisonnables pour maintenir un accès sécurisé à votre environnement de trading et vous assurer que les canaux de communication sur lesquels vous comptez restent fonctionnels et surveillés.

17. Absence de Conseil en Investissement et Évaluation de l'Adéquation

Nous opérons uniquement sur la base de l'exécution des ordres et ne fournissons pas de conseils en investissement. Bien que nous puissions, en vertu de notre autorisation réglementaire, formuler des observations générales ou des évaluations de marché, celles-ci ne constituent pas un conseil en investissement personnel et ne tiennent pas compte de vos objectifs spécifiques, de votre situation financière ou de vos besoins individuels. Toute décision de trader est prise indépendamment par vous et à vos propres risques.

Tout contenu général que nous publions – y compris les commentaires de marché, les

analyses, les webinaires, les séminaires, les vidéos et les supports partagés sur nos pages web internes ou plateformes externes (telles que YouTube) – est fourni à titre informatif uniquement. Un tel contenu reflète les opinions personnelles ou les perspectives de marché des analystes, auteurs ou présentateurs respectifs et n'est pas destiné à constituer, ni ne doit être interprété comme, une recommandation ou un conseil d'achat, de vente ou de détention d'un instrument financier quelconque.

Les analystes, auteurs ou présentateurs impliqués dans la fourniture de ce contenu peuvent eux-mêmes trader ou détenir des positions sur les instruments évoqués, y compris les actions, le Forex, les CFDs, les contrats à terme et d'autres instruments financiers.

Conformément aux Réglementations Applicables, nous effectuons une évaluation de l'adéquation afin de déterminer si le service d'investissement ou l'instrument financier que nous proposons est approprié pour nos clients, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience. Cela ne signifie pas qu'en vous permettant d'ouvrir un compte chez nous, nous vous fournissons des conseils en investissement individualisés ou que nous confirmons que le service ou l'instrument convient à vos circonstances spécifiques. Cela indique seulement que le service ou l'instrument peut être approprié pour une personne ayant un niveau général de connaissances et d'expérience similaire. Il est important que vous compreniez que si, à la suite de notre évaluation de l'adéquation, nous vous avertissons qu'un produit ou service particulier n'est pas (ou n'est plus) approprié pour vous, sur la base des informations que vous avez fournies concernant vos connaissances et votre expérience, et que vous choisissiez néanmoins de procéder au trading de CFDs ou de produits Forex, vous le ferez à vos propres risques. Dans de telles circonstances, vous pourriez être exposé à des risques, y compris le risque de perte financière, que vous ne comprenez peut-être pas entièrement ou que vous n'êtes pas en mesure de gérer. Il est essentiel que vous évaluiez si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes pour appréhender les caractéristiques et les risques de ces produits avant de procéder.

Dans le cadre de notre évaluation de l'adéquation du service ou de l'instrument financier à votre profil, nous pouvons recueillir des informations concernant votre expérience de trading antérieure, vos actifs financiers, votre niveau d'éducation et d'autres détails jugés pertinents et proportionnés.

Veillez noter que nous ne suivons pas l'évolution de votre situation financière au fil du temps. En conséquence, vous devez être conscient que la pertinence du service ou de l'instrument que nous proposons peut changer si votre situation évolue.

Vous devez être conscient que la précision et l'actualité des informations que vous nous fournissez – telles que votre situation financière, vos objectifs d'investissement, vos connaissances et votre expérience, ainsi que votre tolérance au risque – peuvent influencer l'évaluation de l'adéquation de certains produits à votre égard. Vous devez

comprendre que si vos informations mises à jour indiquent un changement significatif – tel que, mais sans s'y limiter, une capacité diminuée à supporter les pertes financières potentielles liées au trading de CFDs, un appétit pour le risque significativement plus conservateur, ou des besoins d'investissement qui ne correspondent plus aux caractéristiques et aux risques des CFDs – nous serons tenus de réévaluer votre profil client. Cette réévaluation peut nous amener à vous limiter ou à vous empêcher d'ouvrir de nouvelles positions sur CFD avec nous. Ces mesures sont mises en œuvre pour votre protection et pour assurer le respect de nos obligations en matière de gouvernance des produits financiers.

18. Opérations sur Titres : CFD sur Actions

Lorsque vous tradez des CFDs sur actions, vous ne détenez pas la propriété légale de l'actif sous-jacent. Par conséquent, le traitement que vous recevez lors d'une opération sur titres (telle que les dividendes, les divisions d'actions, les émissions de droits ou les fusions) peut être moins favorable que si vous déteniez les actions sous-jacentes réelles.

Les ajustements apportés à votre position sur CFD en réponse aux opérations sur titres peuvent devoir être appliqués de manière réactive (c'est-à-dire après l'annonce et avec un temps de mise en œuvre limité), et parfois plus tôt que la date d'entrée en vigueur officielle de l'événement d'entreprise. Cela peut réduire considérablement le temps dont vous disposez pour réagir ou prendre des décisions. Les options qui vous sont offertes peuvent être plus restrictives ou moins avantageuses, et dans certains cas, vous pourriez ne pas être en mesure de clôturer la position avant que l'opération sur titres ne prenne effet.

Les opérations sur titres sont parfois annoncées à très court préavis, et vous pourriez avoir peu ou pas d'opportunité ou de choix pour clôturer vos positions à l'avance afin d'éviter des conséquences défavorables. Dans certains cas, de telles actions peuvent déclencher des exigences de marge supplémentaires, vous obligeant à fournir davantage de fonds à très court préavis pour maintenir votre position.

Vous devriez examiner attentivement ces risques avant de conclure des transactions sur CFD sur actions, en particulier lorsque l'émetteur sous-jacent est susceptible de faire l'objet d'opérations sur titres.

19. Prendre une Position Courte sur des CFDs sur Actions

L'ouverture d'une position courte sur des CFDs référençant des actions implique des risques supplémentaires qui ne s'appliquent pas aux positions longues. Ces risques sont opérationnels, financiers et peuvent survenir en raison d'événements d'entreprise ou de changements dans les conditions du marché.

Lorsque des opérations sur titres, telles que des émissions de droits, ont lieu, il peut vous être demandé de prendre le côté opposé de la transaction – par exemple, en ayant

à supporter un coût pour livrer ou régler l'équivalent des droits émis aux détenteurs des actions sous-jacentes. Cela pourrait entraîner :

- Une augmentation de votre exposition à des prix potentiellement défavorables ;
- Une obligation de payer une somme reflétant la valeur de marché des droits ; ou
- Des résultats mis en œuvre par nos soins en réponse à des opérations sur titres, sans votre contribution préalable, en raison de contraintes de temps ou de limitations opérationnelles. Par exemple, les décisions concernant la prise en compte, la vente ou la caducité des droits peuvent être exécutées plus tôt et avec moins de préavis que si vous déteniez directement les actions sous-jacentes.

En outre, les positions courtes peuvent être clôturées de force en raison de :

- Opérations sur titres, telles que des rachats, des rappels de titres ou des radiations de la cote ;
- Contraintes d'emprunt, lorsque nous sommes dans l'incapacité de continuer à emprunter les actions sous-jacentes nécessaires pour soutenir votre position courte ;
- Changements réglementaires, tels que des restrictions ou des interdictions de vente à découvert.

Tant que votre position courte est ouverte, vous pourriez également encourir des frais d'emprunt, lesquels peuvent varier dans le temps et augmenter sans préavis.

Ces facteurs peuvent accroître votre exposition, limiter votre capacité à gérer vos positions ou entraîner des coûts supplémentaires. Vous devez vous assurer de bien comprendre ces risques avant de prendre des positions courtes sur des CFDs sur actions.

20. Suivi des Positions

Vous devez être conscient qu'il est crucial de surveiller régulièrement vos positions ouvertes, car les conditions du marché peuvent évoluer rapidement et les exigences de marge peuvent être modifiées à bref délai.

Bien que nous puissions prendre des mesures pour clôturer des positions si votre marge est entièrement utilisée, il n'est pas garanti que cela soit toujours possible dans toutes les conditions de marché. Dans de tels cas, votre compte pourrait subir des pertes dépassant votre investissement initial, et un découvert pourrait en résulter.

Cette Déclaration doit être lue conjointement avec nos Conditions Générales, notre Politique d'Exécution des Ordres et d'autres documents pertinents disponibles sur notre site web, lesquels fournissent des détails supplémentaires sur la gestion opérationnelle de la marge et des positions.

21. Ajustements de Dividendes sur les Positions CFD

20.1 Ajustements de Dividendes sur les CFDs sur Indices au Comptant

Lorsqu'une action constituant un actif sous-jacent d'un CFD d'indice au comptant devient ex-dividende, le prix de ce CFD est ajusté pour refléter le dividende.

L'ajustement correspond au montant pondéré du dividende attribuable à cette action au sein de l'indice. L'ajustement est crédité sur votre compte si vous détenez une position longue sur le CFD sur indice au comptant et débité de votre compte si vous détenez une position courte.

Ces ajustements visent à refléter l'impact économique des dividendes sur l'indice sans altérer le mouvement global du prix de l'indice en raison des événements de dividende.

20.2 Ajustements de Dividendes sur les CFDs sur Actions

Lorsqu'une action constituant un actif sous-jacent d'un CFD sur actions devient ex-dividende, le prix de ce CFD est ajusté pour refléter le dividende.

Le montant du dividende applicable sera crédité sur votre compte si vous détenez une position longue sur le CFD sur actions et débité de votre compte si vous détenez une position courte.

Ces ajustements visent à refléter l'impact économique du dividende sur le cours de l'action sans transférer la propriété ou le droit au dividende réel, étant donné que vous ne détenez pas l'actif sous-jacent.

20.3 Retenues à la Source sur les Ajustements de Dividendes

Les ajustements de dividendes crédités sur votre compte en relation avec des positions CFD seront effectués nets de toutes les retenues à la source standard applicables. Nous ne prenons actuellement pas en charge ni n'appliquons de taux de retenue à la source préférentiels qui pourraient autrement être disponibles en fonction de votre résidence fiscale ou de votre statut juridique. En tant que tels, les crédits de dividendes sont appliqués sur une base standardisée, sans considération des taux conventionnels réduits ou des exemptions qui pourraient s'appliquer dans d'autres contextes.

22. Positions Couvertes

Vous devez savoir que le maintien de positions couvertes – c'est-à-dire la détention simultanée de positions longues et courtes sur le même instrument financier – ne garantit pas une protection contre les appels de marge ou les déclenchements de stop-out. Même lorsque des positions couvertes sont en place, votre marge peut ne pas rester stable, et un stop-out peut se produire dans certaines conditions de marché. Cela peut se produire dans les circonstances suivantes :

(1) Écart entre les Prix Bid/Ask

Les profits et les pertes sur les positions courtes sont calculés en utilisant le prix Ask, tandis que ceux sur les positions longues sont calculés en utilisant le prix Bid. Pendant

les périodes de volatilité du marché ou des conditions de trading anormales, l'écart entre les prix Bid et Ask peut s'élargir considérablement. Cela peut entraîner l'accumulation de pertes latentes, ce qui peut réduire vos capitaux propres en dessous du niveau de marge requis. Ceci, à son tour, peut déclencher un stop-out, entraînant la clôture automatique de vos positions ouvertes.

(2) Fluctuations de Conversion de Devises

Les profits et pertes sur les positions CFD sont initialement calculés dans la devise de base de l'instrument tradé, puis convertis dans la devise de votre compte en utilisant les taux de change en vigueur appliqués sur la Plateforme.

Si des positions couvertes sont ouvertes à des moments ou à des prix différents, les mouvements des taux de change peuvent entraîner des différences de conversion monétaire qui affectent les capitaux propres de votre compte. Ces fluctuations peuvent entraîner l'accumulation de pertes latentes, ce qui peut réduire vos capitaux propres en dessous du niveau de marge requis. Ceci, à son tour, peut déclencher un stop-out, entraînant la clôture automatique de vos positions ouvertes.

Avis Généraux

Cette Déclaration, ainsi que d'autres documents que nous fournissons, peuvent être mis à disposition dans des langues autres que l'anglais. Ces traductions sont fournies à titre indicatif uniquement.

En cas de divergence ou d'incohérence entre une version traduite et la version anglaise de cette Déclaration – ou de toute partie de notre documentation contractuelle ou informationnelle – la version anglaise doit être considérée comme la référence faisant autorité.

Vous devez savoir que l'anglais est la langue officielle que nous utilisons pour toutes les fins légales, réglementaires et opérationnelles.